

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

EST PAR LES PRESENTES DONNÉ par la soussignée, madame Karine Larose, greffière de la Ville de Warwick, QUE :

Le conseil municipal a adopté ce 15 janvier 2024, les règlements suivants :

- Règlement numéro 376-2023 fixant les taux de taxes et compensations pour l'exercice financier 2024;
- Règlement numéro 377-2023 fixant la tarification pour l'exercice financier 2024;
- Règlement numéro 378-2023 établissant la tarification applicable à la vidange des boues de fosses septiques pour l'exercice financier 2024;
- Règlement numéro 379-2023 fixant le remboursement d'une partie des frais de non-résidents chargés par une autre municipalité pour les activités de loisir et culture pour l'année 2024.

Une copie de ces Règlements est disponible à l'hôtel de ville où toutes personnes intéressées peuvent en prendre connaissance ou en obtenir une copie et ceci aux heures normales d'ouverture du bureau.

DONNÉ À LA VILLE DE WARWICK, ce 24^e jour du mois de janvier 2024.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Karine Larose", written over a horizontal line.

Karine Larose,
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Karine Larose, greffière de la Ville de Warwick certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en faisant paraître une copie dans le journal La Nouvelle Union, édition du 24 janvier 2024 et en affichant une copie entre 11 et 12 heures, le 24^e jour du mois de janvier 2024, à l'hôtel de ville.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 24 janvier 2024.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Karine Larose", written over a horizontal line.

Karine Larose,
Greffière